



CONTACT

Pour plus d'informations contactez Mr Rachid Aouka rachid.aouka@edim.org 01 46 63 01 25

Responsable du Département

Musiques Actuelles Amplifiées : Mr Patrick Fradet.

patrick.fradet@edim.org

EDIM: 17 rue Cousté, 94230 Cachan www.edim.org Tél. 01 46 63 01 25 Fax 01 46 63 22 18 Etablissement d'Enseignement de la musique reconnu par le Ministère de la Culture et de la Communication. Association loi 1901 Code APF : 90017 N° SIRET 33246944400035

DURÉE: 487heures

2 à 3 ans, avec la possibilité d'une entrée directe en 2ème année pour les étudiants issus du cursus AMMA 2 et CPES 2.

Effectif: 15 à 20 stagiaires

(Une 3ème année dérogatoire peut être accordée par le responsable pédagogique pour l'obtention d'UV complémentaires)

Cours: Lundi, mardi et Jeudi

COÛT: 2760€

Sont inclus : les frais d'Adhésion 20€, d'Inscription 150 € et les frais de dossier de concours d'entrée de

- dérogation lors de son inscription en
- Avoir un bon niveau instrumental et théorique. Aucun diplôme musical n'est requis.

VALIDATION

Le DEM MAA s'obtient par totalisation de 5 Unités de Valeurs (U.V.) (voir détail page 6)

STATISTIQUES

- Taux d'obtention 2018/19 : 85%
- insertion professionnelle : Grâce aux enseignements, à l'expérience acquise et au développement du réseau professionnel, le stagiaire a, à la fin de sa formation, toutes les clés en main pour commencer ou poursuivre sa carrière de musicien professionnel

PRESENTATION

Le cursus du Diplôme d'Études Musicales des Musiques Actuelles Amplifiées (**DEM MAA**) est un cycle spécialisé pré-professionnel, organisé en partenariat avec le réseau des conservatoires du Grand-Orly Seine Bièvre et l'EDIM depuis 2008. Il est le plus haut diplôme musical français délivré par les conservatoires.

La formation s'adresse à tous musiciens instrumentistes, chanteurs/euses (y compris les musiciens électroniques, la Musique Assistée par Ordinateur -M.A.O., les D.J.), désireux de développer et/ou d'approfondir leur projet artistique personnel dans un vaste panorama d'esthétiques et de compétences musicales autant théoriques que pratiques.

À l'issue de la formation, Il atteste de sa capacité de musicien.nes à s'insérer dans les exigences du secteur professionnel actuel.



▶ PRÉREQUIS

A l'EDIM, le cycle spécialisé du DEM MAA requiert d'avoir en amont un bon niveau instrumental et théorique comme prérequis de niveau d'entrée, afin d'acquérir une grande polyvalence et adaptabilité à de multiples situations professionnelles : intégration rapide dans un groupe ou remplacement de dernière minute, mise en forme d'un projet, rencontre interdisciplinaire, enregistrement, studio etc.

Même si l'inscription au concours d'entrée ne nécessite aucun diplôme musical, il faut :

- Avoir un bon niveau instrumental et théorique.
- Avoir un socle de compétences / connaissances acquis (a minima) au niveau des fins de parcours de nos formations professionnelles : FP-MA 2 (IOMA) et AMMA 1ère année (voir les programmes détaillés de ces formations)
- Savoir lire et écrire la musique en clef de sol et fa.
- · Avoir une pratique minimum du piano.
- Avoir une pratique de l'informatique musicale M.A.O...
- Avoir une bonne culture des musiques actuelles (dont le jazz) comme préalable indispensable à :
 - √ études des maîtres (relevés, repiquage solo, analyse d'écoute...)
- Connaître un large éventail de styles musicaux (Classique, Musiques du monde, Chanson, Pop, Rock, Electro etc.)
- Avoir une sensibilisation à d'autres disciplines artistiques (théâtre, danse, image).
- Avoir un projet artistique personnel (lead ou side) est un atout primordial et souhaitable.

▶ OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

La formation a pour objectifs l'accompagnement du projet artistique personnel de l'étudiant (accompagnement artistique, scénique, résidences, assistance technique et logistique, scénographie, concerts...) et également le développement du travail des fondamentaux, des compétences généralistes larges et variées (pratique collective autour du répertoire des musiques actuelles amplifiées, création, improvisation, pratique individuelle du chant ou d'un instrument, instrument d'accompagnement harmonique pour les chanteurs, chant pour les instrumentistes, technique du son et informatique musicale, formation musicale spécifique, culture et analyse musicale, harmonie/arrangements/composition, ateliers autour des blocs pédagogiques structurants et du texte, connaissance de l'environnement socio-professionnel,...)

Auguel s'ajoutent :

- Approfondissement de la culture des musiques actuelles amplifiées et la connaissance des styles qui en sont issus en consolidant les concepts rythmiques, harmoniques et mélodiques (improvisation, interprétation)
- Consolidation des acquis techniques, la maîtrise des langages et les réflexes de jeu collectif...
- Développement de la créativité individuelle et du projet personnel
- Facilitation de l'éclosion d'un projet personnel de niveau professionnel
- Développement du travail en autonomie et de la polyvalence pour s'adapter à toutes les situations professionnelles
- Acquisition d'une méthode de travail permettant de maîtriser la technique instrumentale et une solide dimension artistique

À l'EDIM, la formation est pilotée et réactualisée chaque année en cohérence avec les contenus des évolutions du secteur professionnel et des autres formations certifiantes (voir AMMA, IOMA...).

► MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Méthodes pédagogiques : Alternance d'apports théoriques, méthodologiques, d'exercices pratiques et de mise en situation accompagnés et autonomes.

► PASSERELLES et ÉQUIVALENCES

Au terme de la 1ère - année **DEM MAA 1,** possibilité de choisir plusieurs options via les parcours :

- → CPES 2 MAA (par validation d'un nombre d'heures pour les stagiaires inscrits en CPES)
- → AMMA 2 pour tenter après l'admissibilité aux :
 - √ Bloc 2 : Créer une œuvre de musiques actuelles
 - ✓ Bloc 3 : Interprète des musiques actuelles

Au terme de la 2ème année **DEM MAA 2**, possibilité de choisir plusieurs options via les parcours :

- → CPES 3 MAA (par validation d'un nombre d'heures pour les stagiaires inscrits en CPES)
- → AMMA 2 pour tenter à son terme l'admissibilité et examen du certificat AMMA
- √ Bloc 1 : Élaborer son projet professionnel d'artiste musicien des musiques actuelles



CADRE

Le cadre permet de baliser en 3 grands chapitres – Fondamentaux / Complexités / Mutations – un ensemble de blocs pédagogiques structurants organisés par une construction progressive et cohérente des apprentissages essentiels à extraire du large champ d'étude des *Musiques Actuelles Amplifiées*.

- 1) Fondamentaux : Ce sont les grands référents stylistiques qui ont marqué les principales évolutions historiques des cultures des musiques actuelles
- 2) Complexités: Ce sont les liens et les croisements qui s'opèrent entre les musiques populaires et savantes, et l'apport des techniques et technologies qui jouent des rôles essentiels dans les multiples développements et évolutions des styles musicaux.
- 3) Mutations: C'est l'arrivée des nouvelles technologies du numérique qui en déterminent prioritairement les contours. De nouveaux styles naissent et évoluent par l'apport de nouvelles techniques permettant de jouer, composer et expérimenter la musique à l'aide d'une nouvelle lutherie musicale de jeu Ordinateur, logiciel, Plugin, interface Midi, Capteur...

Les Blocs pédagogiques structurants: Ils ne doivent pas être considérés comme un catalogue de style à suivre à la lumière chronologique de leur apparition, mais plutôt une invitation à en extraire des troncs communs permettant la fabrication d'outils pédagogiques et artistiques par leurs apports musicaux déterminants dans les Musiques Actuelles. (Voir page suivante pour plus de détails)

▶ PROGRAMME

Les 2 années sont découpées en 6 trimestres.

A titre indicatif, voici la progressivité du parcours d'étude sur 2 années contenant les 3 chapitres avec ses Blocs pédagogiques structurants. L'EDIM se réserve le droit de faire évoluer ce programme avec les évolutions du secteur.

DEM MAA 1ère année

1 - Fondamentaux : sur 2 trimestres

Tr1 - MUSIQUES DU MONDE : De l'Afrique à l'Amérique / de l'Europe à l'Orient

→ l'acoustique et les grandes traditions culturelles qui trouveront place au cœur des évolutions des Musiques Amplifiées...

Tr2 - MUSIQUES AMPLIFIÉES: Du Pop/Rock à L'Électro 1ère génération...

- → l'Amplifié et le développement des techniques du son, le texte, les technologies de production sonore acquises des années 1940 à 1970...
- 2 Complexités: sur 3 trimestres

Tr3 - MUSIQUES PROGRESSIVES: Du Rock prog au Jazz Rock-Fusion.

→ Les développements de la technique instrumentale / vocale et l'apport des anciennes technologies...

DEM MAA 2ème Année

Tr4 - MUSIQUES EXPÉRIMENTALES : Expérimentales et Mixtes

→ Croisement entre Savant et Populaire

Tr5 - MUSIQUES IMPROVISÉES : Improvisées et libres

- → Les grandes tendances de l'improvisation non-idiomatique du Free-Jazz à l'Improvisation libre et les liens entre le savant, populaire, et la technologie...
- 3 Mutations: sur 1 trimestre

Tr6 - MUSIQUES DES CULTURES URBAINES & ELECTRONIQUES

→ Le développement des nouvelles technologies et de l'informatique musicale...
 (A partir de ce 6ème trimestre, il est important que la mise en application et la réalisation de cette thématique se fassent en dosage, cohérence et concertation avec les objectifs des projets artistiques personnels des étudiants en vue de leur U.V. concert).



► LES BLOCS PÉDAGOGIQUES STRUCTURANTS

Ce sont avant tout des outils de structuration. Ils ne doivent pas être considérés comme un catalogue de styles à suivre à la lumière chronologique de leur apparition, mais plutôt une invitation à en extraire des troncs communs permettant la fabrication d'outils pédagogiques et artistiques par leurs apports musicaux déterminants dans les Musiques Actuelles.

1) FONDAMENTAUX

■ MUSIQUES DU MONDE : de l'Afrique à l'Amérique / de l'Europe à l'Orient

Les composantes musicales issues des grandes traditions culturelles du monde : *Africaine, Latino Américaine, Caribéenne, Indienne, Arabe, d'Europe de l'Est*.

Aborder leurs spécificités rythmiques (Clave, pulsation, découpage, tempo, polyrythmie...), mélodiques (modalisme, monodie...) et formelles (cycle de pulsation, extra métrique, ...)

- → AFRICAINES LATINOS-AMÉRICAINES EUROPE DE L'EST ORIENTALES & INDES...
 - ✓ Les fondamentaux rythmiques et mélodiques, Les polyrythmies, les mesures impaires, les systèmes rythmiques par cycles...

■ MUSIQUES AMPLIFIÉES :

A. Du BLUES au ROCK

Des Styles référents à étudier pour dégager des processus communs dans une approche globalisante des MA(A). Ils se croisent et fusionnent et leurs évolutions chronologiques apportent toujours de nouvelles caractéristiques qu'il est essentiel de connaître :

- **→ BLUES URBAIN (35/45)**
- **⇒** RYTHM & BLUES / DOO WOP / ROCK STEADY SKA (45/60)
- → COUNTRY & ROCK & ROLL (USA 55/65)
- **→ BLUES BRITISH & ROCK (UK à partir de 60)**
- **→** BLUES & JAZZ (30/60)

B. Du POP/ROCK à l'ELECTRO 1ère génération

Des styles qui s'enrichissent de l'apport de l'Afro-Américanisme, du Blues, du Jazz et des traditions Africaines et Européennes (rythme, harmonie et rapport au son s'intensifie), place du texte chanté (format chanson - song-writer) et parlé (Talking, Toasting, Spoken Word, Rap, Slam...).

- → POP / FOLK / CHANSON FRANÇAISE et VARIETE INTERNATIONALE -(60 à 80)
- → SOUL / FUNK / REGGAE (60-70)
- → HARD ROCK / PUNK / GRUNGE / NEW WAVE (74-90)
- ➤ ELECTRO #1 1ére génération :
 - ✓ ELECTRO POP, DISCO / HOUSE (75-80) , RAP #1 (Old School- 80)

2) COMPLEXITÉS

Le Rock et le Jazz se propulsent vers des extrêmes soniques et techniques. L'apport des musiques traditionnelles à forte plus values rythmiques, l'improvisation se développe par l'apport du jazz et d'expérimentation sonores très larges, et les Musiques Savantes deviennent des sources d'enrichissement des Musiques Amplifiées...

- MUSIQUES PROGRESSIVES : DU ROCK PROG au JAZZ PROG -
 - **⇒ ROCK PROGRESSIF** (65/75)
 - **→ JAZZ-ROCK / FUSION (**70/80)
 - → HEAVY & METAL PROG (80)
 - → JAZZ PROGRESSIF (Steve Coleman, Tim Berne...) (80/90)
- MUSIQUES EXPÉRIMENTALES : EXPÉRIMENTALE & MIXTE
 - **→ ROCK EXPERIMENTAL (70-80)**
 - ✓ Krautrock, Indus, Noise & Drone...
 - → AMBIENT & MINIMALE
 - ✓ Minimale & Répétitive...
- MUSIQUES IMPROVISÉES : IMPROVISÉE & LIBRE
 - **→** MUSIQUES IMPROVISÉES Non idiomatiques
 - ✓ Du Free-jazz à l'improvisation libre...



- Les Blocs structurants -(suite)

3) MUTATIONS

Mutations et fusions dans l'ensemble des musiques actuelles : l'Europe et Afro-Américanisme, le Savant et Populaire, les anciennes et nouvelles technologies, le son et le sonore, le rythme et les mots...

■ MUSIQUES DES CULTURES URBAINES & ELECTRONIQUES :

- → RAP #2
 - ✓ Free Style, Humain Beatbox ...
- **→** TECHNO / ELECTRO #2:
 - ✓ Trance Goa, Psychédélique , Hardcore, Big Beat...
 - ✓ TRIP HOP (Down Tempo, Abstract Hip-Hop)...
 - ✓ DUB, JUNGLE & DRUM & BASS...
 - ✓ TRANCE, MINIMALE ...
 - ✓ ELECTRONICA
 - ✓ Clic & Cut, Glitch music…
- **→ ELECTRO Jazz & World**

PLANNING DE LA FORMATION

- 11h hebdomadaires de cours (Présentiel / Distanciel) repartie sur 24 semaines.
- 5 Semaines de Travaux encadrés [STE], dont des stages, des concerts et projets artistiques personnels.
- 3 semaines d'évaluations et d'auditions : Les auditions régulières sont des moments de restitution des ateliers d'orchestre et sont souvent organisées dans des lieux emblématiques partenaires.

▶ FINANCEMENT

Il existe de nombreux dispositifs de financement de la formation professionnelle.

L'ensemble des dispositifs de financement de la formation professionnelle peuvent-être sollicités selon votre situation :

- Intermittent du spectacle (AFDAS)
- Demandeur d'emploi (AIF prise ne charge Pôle Emploi)
- Salarié (CPF et CPF de transition)
- Moins de 26 ans (mission locale)
- Travailleur handicapé (AGEFIPH)

Nous contactez pour toutes informations complémentaires.

Enfin, les financements personnels sont acceptés pour la plupart des formations.

FORMATEURS

Musiciens professionnels et musiciens-enseignants aux compétences validées chaque année par l'EDIM.

- Responsable du Département Musiques Actuelles Amplifiées : Patrick Fradet
- Coordination formation professionnelle: Rachid Aouka
- Référents pédagogiques : Marc Madoré, Christophe Gauthier, Daniel Palomo, Patrick Fradet.
- Principaux artistes enseignants: Patrick Fradet, Mônica Passos, Emi Oshima, Andrew Crocker, Marc Madoré, Christophe Gauthier, Daniel Palomo, Eric Leboucher, Antoine Banville, Paulo Antunes, Nabil Bouteldja...

► Conditions d'accès au public en situation de handicap

Une partie de nos locaux est accessible aux personnes à mobilité réduite.

Pour les autres types de handicap (sensoriel, psychique, déficience intellectuelle ou cognitive) un entretien préalable sera réalisé avec le référent handicap de l'EDIM afin de vérifier l'adéquation entre le handicap et le projet de formation.

Contact du référent handicap : Mr Rachid Aouka : rachid.aouka@edim.org 01 46 63 01 25



LES 5 UNITÉS DE VALEURS DU DEM MAA (Saison 21/22)

Le DEM MAA s'obtient par totalisation de 5 Unités de Valeurs (U.V)

Le professeur référent pédagogique assure la responsabilité et le suivi pédagogique. Il enseigne toutes les semaines. Le professeur intervenant traite un sujet particulier et donne un éclairage différent sur le cours du référent pédagogique.

1 - MODULE - Artiste Musicien - U.V « Concert » : (Leader/Créateur)

Cours référent : Atelier D'ORCHESTRE Référent pédagogique : **Patrick FRADET**

Professeurs Intervenants: Patrick Fradet, Antoine Banville, Daniel Palomo, Andrew Crocker, Christophe Gauthier, Nabil Bouteldja, Eric Leboucher, Paulo

Antunes.

Validation : FIN JUIN de la 2ème année - Concerts de 25 minutes avec : jury Externe

2 compositions et 2 arrangements, devant un Jury externe, composé des directeurs (CRD + EDIM), d'un musicien-enseignant titulaire du C.A et d'une personnalité extérieure, représentative du milieu professionnel (musicien, directeur de structure, diffuseur etc.)

2 - MODULE - Artisan Musicien - U.V « FO »: (Sideman/interprète)

Cours référent : Fonction Orchestre (FO) et Formation Musicale / Improvisation Chanté (FM/IC)

Référent pédagogique : Patrick FRADET

Professeurs Intervenants: Patrick Fradet, Vincent Jacqz, Antoine Banville, Andrew Crocker, Christophe Gauthier, Nabil Bouteldja, Eric Leboucher, Paulo

Validation : FIN MAI de la 2ème année - Scénario de jeu de 20 minutes avec : jury interne

- 1) Solos à repiquer (écrit et jeu): a) un solo de votre instrument, à jouer sur votre instrument, b) un solo d'un autre instrument, à jouer sur votre instrument, c) un solo au choix à restituer sur votre 2ème instrument.
- 2) Sur un thème et une progression harmonique au choix (avec ou sans accompagnement): a) Une interprétation libre du thème, b) Un exercice d'arpèges connectés, à jouer par coeur, c) Un solo écrit, à jouer par coeur, d) Un solo libre.
- 3) Accompagnement Multi-Groove a) 2 styles en binaires et 2 en Ternaires (à jouer avec le métronome 4ème double en Binaire et 3eme Croche du triolet en ternaire) 16 mesures au minimum, b) 2 à 3 exemples de pattern, phrases et cadences caractéristiques chez des musiciens référents des styles choisis.
- 4) **Déchiffrage/Mise en situation -**

3- MODULE - Environnement Technologique - U.V - CPRS

Cours référent : Création - Production - Réalisation Sonores (CPRS)

Référent pédagogique : Daniel PALOMO

Professeurs Intervenants : Daniel Palomo, Patrick Fradet + intervenants externes divers

Validation: FIN MAI de la 2ème année - Sur l'ensemble des notes de contrôles Continus des 2 années obtenues lors des Travaux Dirigés trimestrielles. La note finale ne doit pas être inférieure à 10/20. jury interne

4 - MODULE - Ecriture musicale - U.V - Composition

Cours référent : Composition / Arrangement / Écriture de chanson.

Référent pédagogique : Marc Madoré

Professeurs Intervenants : Marc Madoré, Vincent Jacqz, + intervenants divers

Validation: FIN MAI de la 2ème année - Sur l'ensemble des notes de contrôles Continus des 2 années obtenues lors des Travaux Dirigés trimestrielles. La note finale ne doit pas être inférieure à 10/20. jury interne

5 - MODULE - Environnement Socio- Professionnel - U.V - Mémoire

Cours référent : Socio-professionnel

Référent pédagogique : Christophe GAUTHIER

Professeurs Intervenants: Christophe Gauthier, et des intervenants SPEDIDAM, SACEM...

Validation : MI-JUIN de la 2ème année - Obtention en 2 étapes : jury interne

- 1) Fin de la première année : Création d'un site internet ou blog personnel.
- 2) Fin de la deuxième année : Mémoire en lien avec votre projet UV Concert

LES ÉVALUATIONS

Les évaluations ont lieu tout au long des 2 années du cursus, en contrôle continu et sur des examens de fin de période devant jury interne ou externe. L'acquisition des compétences est évaluée selon une note. Le comportement des étudiants (ponctualité, assiduité, cohésion avec le groupe, force de proposition, progression) est évalué par chaque enseignant et figure dans un bulletin d'évaluation adressé à l'élève à chaque fin de période trimestrielle, à l'issue des conseils de classe. Le coordinateur du cursus fait la synthèse des évaluations et rédige les appréciations individuelles.

Des conseils de classe sont organisés chaque trimestre. Ils permettent à l'ensemble des enseignants du cursus et aux délégués représentant les étudiants des échanges précis sur le déroulement du cursus et les problématiques individuelles.

Condition d'obtention du DEM MAA : Avoir validé AU PLUS TARD (fin mai/début juin de la 2ème année) tous les U.V des modules n° 2 à 5 pour passer le module n°1 U.V Concert - Artiste Musicien.



► ADMISSION ET INSCRIPTION

☑ 1ère étape : Le dossier d'inscription en ligne

Le candidat remplit le dossier d'inscription en ligne et fournit tous les documents demandés avant la date limite d'inscription. La liste des documents à réunir avant l'inscription en ligne ainsi que les dates et les informations à ne pas oublier, mise en ligne sur le site internet.

(Les candidats qui nécessitent un aménagement particulier afin de passer l'épreuve d'admission, doivent adresser leur demande au plus tôt au service scolarité de l'EDIM. En concertation avec le candidat, l'EDIM mettra en place les mesures adéquates (tiers-temps, supports adaptés ...).

Pré-sélection : Au moment de l'inscription du candidat, il lui sera demandé de faire parvenir par mail aux Responsable du Département Musiques Actuelles Amplifiées : Mr Patrick Fradet. patrick.fradet@edim.org

 des démonstrations de son travail artistique, sous forme de liens pointant vers des fichiers audios (Soundcloud recommandé) ou vidéos (Youtube recommandé) représentatif de leur niveau et leur travail récent.

L'équipe pédagogique procède à l'écoute et donne un avis sur la pertinence à présenter ce concours sous la forme de 3 appréciations possible : favorable, réservé ou défavorable. Quel que soit cet avis, le candidat reste alors libre de présenter le concours.

2ème étape : L'épreuve d'admission

Le candidat retenu est invité à se présenter à l'épreuve d'admission (d'une durée d'une heure) au jour et à l'heure qui seront mis en ligne sur le site internet et envoyé par mail, au moins 15 jours avant celles-ci. Le candidat devra se présenter à l'épreuve 15 minutes avant l'heure de sa convocation. Toute absence à l'épreuve d'admission est éliminatoire.

(Les épreuves auront lieu en présentiel sauf si les conditions sanitaires ne le permettent pas. Dans ce cas elles auront lieu à distance (via une plateforme de visioconférence).

Une épreuve de jeu, Interprétation d'un programme instrumental composé de : (10 minutes, installation comprise)

1 morceau libre choisi par le jury parmi les 2 œuvres proposées par le candidat.

Ces œuvres peuvent être des morceaux du répertoire, des compositions originales ou des arrangements de morceaux du répertoire. Le candidat se présente à cette épreuve avec ses propres musiciens ou chanteurs accompagnateurs. Le nombre est limité 4 personnes.

1 morceau imposé choisi par le jury parmi la liste des 10 morceaux imposés.

Cette liste est disponible sur notre site :

Le candidat devra choisir 2 des morceaux, il lui sera demandé d'interpréter l'un d'entre eux, sans partition. Le candidat sera accompagné exclusivement par les accompagnateurs de l'EDIM. Les accompagnateurs n'assureront aucune répétition avec le candidat. La durée totale du programme ne devra pas dépasser 10 minutes, le jury se réservant le droit d'interrompre le candidat à tout moment.

Une épreuve écrite, portant notamment sur les connaissances en : (40 minutes)

Théorie musicale, l'harmonie, Oreille, Culture et Socio-pro. (ces épreuves sont extraites du référentiel MIMA)

Un entretien avec le jury, portant notamment sur le projet personnel : (10 minutes)

☑ 3ème étape : Résultats d'admissibilité aux épreuves

Après délibération du jury (d'une durée maximum d'une heure), la décision du jury est organisé par des entretiens collectifs et individuels pour indiquer aux candidats ce qui justifie et argumente la décision prise.

En cas de non admissibilité au DEM MAA, il vous sera proposé des options de formations complémentaires adaptées à vos besoins et selon chaque niveau et projet personnel des candidats. (voir cycle préparatoire au DEM)

ANNEX	EN	1 -	Tableau croisé U.V et cours EDIM					MODALITÉ DE CONTRÔLE et de VALIDATIONS DES 5 U.V			
(DEM MAA)		LES 5 MODULES d'U.V et les cours EDIM princip			aux	Contrôle de période		Examen final			
Intitulés	H/ hebdo	saison / 24 hebdo	MODULE N°1 Artiste Musicien U.V - CONCERT	MODULE N°2 Artisan Musicien U.V - FO /FMIC	MODULE N°3 Env Techno U.V - CPRS	MODULE N°4 Ecritures musicales U.V - COMPO	MODULE N°5 Env Socio U.V - Projet	%	Type d'épreuve	%	Type d'épreuve
Atelier d'orchestre	1,5	48	- Répertoire en lien avec les thématiques de période et les blocs pédagogiques structurants.		-Intégration des travaux réalisés en CPRS comme base de constitutions d'un répertoire sur la période MUTATION du programme thématique.		- Le mémoire se situe au niveau de l'accompagnement de l'UV concert DEM MAA. Il peut s'axer sur les influences esthétiques à l'origine du projet.	100 %	Partiel trimestriel pratiques	100 %	MODULE N°1 Concert en public devant un jury professionnel, doit contenir: - 2 compositions - 2 arrangements
Composition/ arrangement MA (2h Bi-hedomadaire)	1	24	- Intégration du travail réalisé en Composition MA. - Participation aux arrangements du répertoire.			-Acquérir les compéences et les compéences et les compéences ui sont mise en jeux dans le processus de l'acte de composition par dels les styles (Motif, variation, développement, des compositions et armagement des compositions et armagement des maîtres -Organologie / Orchestration : compéence de compositions et compéence de compositions et armagement des maîtres un traite de compéence de compéénce de comp		50 %	Partiel trimestriel écrites / pratiques	50 %	MODULE N°4 1) -Fin de la tere année : (50%): su un TD demandée avec cahier des charges 2) Fin de la 2ème année : (50%): su un TD demandée avec cahier des charges
Formation Musicale/ Improvisation Chanté	1	36	- Relevé de solo, repiquage - Déchiffrage et analyse.	- Travail d'oreille appliqué à des situations harmoniques modales et tonales (arpèges connectés, tons-guides, harmonisations à 4 voix). - Repiquage. Les relevés sont d'abord chantés puis ensuite travaillés sur l'instrument				30 %	Partiel trimestriel écrites / pratiques	70 %	MODULE N°2 L'obtention final se réalise sur un scénario de jeu, sous la forme d'une suite musicale, regroupant les différents sujets abordés dans les cours de FO / FMIC.
Fonction Orchestre / Improvisation	1,5	36	- Intégration du travail d'exercice rythmique (multi-groove et d'improvisation du cours de FO	- Travail rythmique : les 2 décompositions : ternaire et binaire Travail corporel d'indépendance, placement du métronome Exercices d'improvisation avec un motif rythmique donné Estables des principaux grooves référents dans les MAs, exercices de multi-grooves, changements de pulsations, de points d'appui.	- Multi-Groove et travail avec boucles et boite à rythme.			30 %	Partiel trimestriel écrites / pratiques		
Harmonie	1	24		- Réalisation au piano: harmonie "à 3 doigts", voicings sur 2 portées à 4 et 5 voix, accord à une main -Etude des divers langages harmoniques propres aux MAs (Utilisation des modes, gammes pentatoniques, substitutions harmoniques)		-Connaissance du système tonal Maj / Min et de l'harmonie fonctionnelle -Connaissance de la théorie musicale (Signes solfégiques) -Connaissance des intervalles, des modes et accords 3 et 4 sons		100 %	Partiel trimestriel écrites / pratiques		
Culture Musicale / Analyse commentée	2	48			- Connaissances historiques des évolutions technologiques : les domaines abordés seront : l'histoire des technologies et des pratiques lifes aux musiques enregistrées et des styles musicaux Amplifiées & Cultures Urbaines et Electroniques	-Connaissance des particularités musicologiques des grands référents stylistique en MA, afin d'être capable de faire « sonner » ces compositions dans des styles identifiés.		100 %	Partiel trimestriel écrites		
Environnement sonore (CPRS) (2h Bi-hedomadaire)	1	24	-Intégration des travaux réalisés en CPRS			-CAO: Acquérir les compétences de base d'un logiciel d'édition de partition pour un travail propre et professionnel		50 %	Partiel trimestriel pratiques	50 %	MODULE N°3 1)-Fin de la 1ere année : (50%) : sur un TD demandés avec cahier des charges 2) Fin de la 2ème année : (50%) : sur un TD demandés avec cahier des charges
Pratique collective et individuelle de projet en autonomie.	2	48	-Autonomie de travail sur Atelier -Animation et/ou leading de JAM (interne et externe)					100 %	Participation		
	11	288		_	_		-Création d'un site		-		
Environnement socio professionnel (semaine de stage)	3h x 5 semaines	15					internet ou blog personnel qui devra répondre aux principes actuels de visibilité et communication d'un groupe ou artiste leader. -Gestion et Orga d'un événement externes pendant l'année. -Mémoire en lien avec votre projet UV Concert	50 %	Partiel trimestriel pratiques	50 %	MODULE N°5 1) -Fin de la 1ere année : (50%): Création d'un site internet ou blog personnel. 2) Fin de la 2ème année : (50%): Mémoire en lien avec votre projet U Concert
5 Semaines de travaux encadrés, de stages, de concerts et Projet de groupe.	25h x 5 semaines	124	-Organisation d'événements /concerts externes -Présentation du projet artistique personnel (en 2éme année à partir d'Avril). - Travail de Sidemen avec événements partenaires (ACP, EDIM cycle jeunes)	-Déchiffrage chanté et sur l'instrument, mélodique et rythmique -Suivi du travail sur Noel Gallon, Agostini, Dandelot, etc. - Oreille avec Méludia	-Enregistrements et réalisations sonores sous la forme "séances de studio" : : Enregistrer seul, en groupe, en section, avec des machines ou des instruments logiciels etc)	-Réalisation trimestrielle d'une composition et/ou d'un arrangement qui est présenté lors des STE ou joué dans le répertoire de l'atelier selon les thématiques. -Suivi du Projet personnel artistique en lien avec UE Concert. (2 compos et 2 arrgt)	-Réalisation de projets externes/ Communication en lien avec l'UV concert (Leader ou/et Sideman)	100 %	Participation		
3 semaines d'Auditions, évaluations de périodes.	20h x 3 semaines	60	Auditions, évaluations de périodes.	Auditions, évaluations de périodes.	Auditions, évaluations de périodes.	Auditions, évaluations de périodes.	Auditions, évaluations de périodes.	100 %	Participation		
		487									